

Lors du CIAS (comité interministériel d'action sociale) du vendredi 14 novembre, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures visant à améliorer les dispositifs d'action sociale des agents de l'État.

Le budget 2015 de l'action sociale

- ▶ **Cesu** : garde d'enfant 0-6 ans" : 43,9 millions € (dont revalorisation) ;
- ▶ **Places en crèche** : 23,8 millions € ;
- ▶ **Logement** : 1,97 million € ;
- ▶ **Logement d'urgence** : 500 000 € ;
- ▶ **Aide à l'Installation des Personnels** : 5,4 millions €.
- ▶ **Chèques Vacances** : 36,4 millions € avec le nouveau barème Ultra Marin ;
- ▶ **Sections Régionales Interministérielles d'Action Sociale** : 3,5 millions € ;
- ▶ **Restaurant Interministériel Administratif** : 7,8 millions € ;
- ▶ **Caisse Nationale Solidarité pour l'Autonomie** : 2,15 M€ ;

Le maintien du budget en 2015 annoncé le 1er juillet est confirmé

La piste qui consisterait à indexer le budget sur la masse salariale serait à l'étude,

les mesures annoncées.

Cesu garde d'enfant de 0 à 6 ans

Elle va être réévaluée dès cette année avec effet rétroactif.

- 1 tranche le montant des droits passe de 385 euros à 400 euros
- 2 tranche de 685 à 700 euros,

Familles monoparentales

- la tranche conçue cette année pour les familles monoparentales passant, elle passe de 220 à 265 euros.

vie chère dans les DOM - Chèques Vacances

les agents d'outremer vont bénéficier, à partir du **1er janvier 2015**, d'un barème spécifique prenant en compte le revenu fiscal de référence réduit de 20 %. "Cela va leur permettre de profiter des mêmes droits que les fonctionnaires métropolitains".